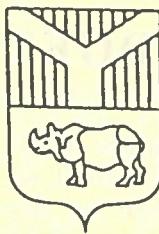


St MAIME



N° 3 - JANVIER 1994

Un article du dernier bulletin municipal consacré au jumelage Saint Maime-Fontanigorda se terminait ainsi "Soulignons que le rédacteur du compte-rendu de ce séjour est Saint Maimois, Adjoint au Maire et surtout, natif de Fontanigorda". Il s'agissait de notre ami Jacques SCIUTTI. Jacques s'est tué accidentellement alors qu'il se rendait à son travail le 16 mars 1993. Je tenais dans cet éditorial à saluer sa mémoire. Son tragique décès nous a amenés à différer au 1er mai de cette année, la réception de nos amis Italiens. Gabriel LAUTHIER a accepté de reprendre les fonctions d'adjoint de Jacques. Il a été élu à l'unanimité le 19 octobre 1993.

Tous les travaux prévus en 1993 ont été réalisés : Programme de réfection des voies communales, acquisition d'un nouveau camion (Peugeot J5), réfection de la Place de l'Église, mise en place d'une pompe du réseau d'eau, élagage des arbres du Parc de la Gare.

En 1994, un certain nombre de projets devraient se réaliser ou connaître un début de réalisation. La construction d'un logement social type 4 avec garage sur un terrain du lotissement communal, l'installation à l'école de la cantine en utilisant le garage attenant à la salle communale, l'acquisition de l'ancien cinéma avec le hangar et le jeu de boules et la réalisation d'un terrain de sport (basket) près des gîtes...

Sur le plan financier, je me réjouissais par avance de percevoir une partie de la taxe professionnelle Géométhane rétrocédée par la Ville de Manosque au titre des communes concernées. Pour des raisons que je sais mal, la convention de répartition n'est toujours pas signée par Manosque. Ce n'est donc pas pour cette année que les 140 000 F attendus pourront être inscrits au budget. A compter du 1er janvier 1994, l'application de la loi sur l'eau nous contraint à supprimer toute tarification au forfait et de facturer les mètres cubes effectivement consommés. Si l'on ajoute que la redevance pollution perçue par l'agence de bassin passe de 0,62 F à 1,11 F le m³ consommé, soit 48 % d'augmentation, et que la commune doit veiller à ce que les recettes du rôle de l'eau couvrent d'une manière raisonnable les dépenses nécessaires à la fourniture d'eau de bonne qualité, vous comprendrez que la facture d'eau 1994 connaîtra une hausse significative.

Concernant la gestion de nos déchets, la commune s'est engagée dans le SMIGTED (Syndicat mixte intercommunal de traitement et d'élimination des déchets) de la région de Manosque. Cette participation s'imposait afin d'avoir pour l'avenir l'assurance de répondre d'une manière satisfaisante à l'élimination d'une quantité toujours croissante de déchets ménagers. Nous envisageons aussi de mettre en place une collecte sélective des papiers et des cartons.

Il me paraît également nécessaire d'exposer les difficultés croissantes que vivent un certain nombre de nos concitoyens sur le plan de l'emploi. Sur une population active estimée à 230 personnes, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE était de 33 personnes en janvier 1993 (14 %), il est passé au 1er janvier 1994 à 42 (18 %). Cette progression que rien ne semble pouvoir arrêter pèse lourdement sur la vie économique et sociale de notre collectivité.

Dernière minute... Les pluies violentes des 6 et 7 janvier ont provoqué d'importants dégâts en bordure de La Laye et du Largue. Camping dévasté dans sa partie basse, maisons inondées, terrains emportés, chemins détruits, stations de pompage et d'épuration arrêtées... J'ai demandé que Saint Maime soit déclarée "commune sinistrée". La réparation de tout ces dégâts exigera beaucoup de moyens et d'énergies.

Cette situation exceptionnelle a mis en évidence deux faits :

- La gestion de l'espace de la commune et la délivrance des permis de construire doivent considérer les risques naturels que l'on a trop tendance à oublier. La révision du Plan d'Occupation des Sols actuellement en cours les prendra en compte.

- Dans ces moments difficiles, la solidarité et le dévouement de tous se sont exprimés spontanément.

Yves AIGUIER
Maire de Saint Maime

Au matin du 7 janvier le camping dans l'eau...



BUDGET, TARIFS ET TAXES DE LA COMMUNE

Pour l'année 1993, le budget de fonctionnement de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 090 291,45 F dont 578 514,97 F de masse salariale pour le personnel (6 employés municipaux dont 2 postes à temps complet).

En ce qui concerne les investissements, 1 533 143,75 F

de recettes pour 1 515 074,75 F de dépenses soit un excédent de 18 069 F.

En 1994, les tarifs de l'eau et des ordures ménagères ont été modifiés.

Pour l'eau, ces tarifs prennent en compte la consommation réelle par l'abonné. Les charges fixes du service eau et assainissement sont

fixées à 150 F et le prix du m³ consommé est de 5,20 F.

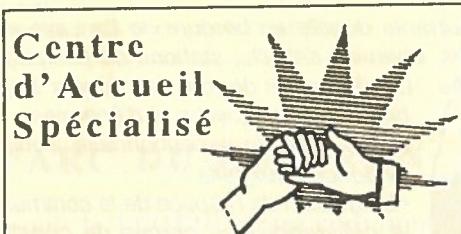
Ordures ménagères : les tarifs fixés sont de 85 F la redevance par personne en résidence principale et de 340 F la résidence secondaire.

Enfin, voici les taux des taxes en vigueur sur notre commune avec un comparatif pour les années précédentes :

	1990	1991	1992	1993
Taxe d'habitation	4,66	4,66	4,37	4,68
Foncier bâti	21,84	21,84	20,36	21,64
Foncier non bâti	76,26	76,26	71,56	76,08
Taxe professionnelle	8,13	8,13	7,60	8,08

Montant de la dette

Le montant de la dette de la commune pour 1993 est de 2 256 178,52 F. Il était de 2 043 399 F l'an passé.



Les travaux de rénovation de la gare ont été réalisés par le Centre d'Accueil Spécialisé de Forcalquier. En contre partie, Saint Maime a consenti un contrat de location à cet organisme sur trente ans.

Depuis le 1er mars 1993, dans le cadre du placement familial spécialisé, deux familles accueillent six personnes handicapées sur notre commune.

SUBVENTIONS

Une somme de 24 200 F a été allouée sous forme de subventions à divers organismes et associations de notre village.

En voici le détail :

- * Coopérative scolaire 12 000 F
- * Comité intercommunal 3 600 F
- * Croix Rouge Française 3 000 F
- * Club Sainte Agathe 2 500 F
- * Société de boule 2 000 F
- * Société de chasse 1 100 F

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi, Jeudi et Samedi de 8 h 30 à 12 h
Vendredi de 14 h à 17 h

Téléphone : 92 79 58 15

DES IMAGES POUR UN CLIP...

En septembre, une équipe de tournage a planté ses caméras dans notre village et sa région. Xavier PUJADE-LAURAIN, le jeune réalisateur a tourné un clip qui illustre une chanson récente de Charles TRENET. "Quand les cigales seront parties" est un film où le charme et la beauté de certains endroits de Saint Maime sont bien exploités. Il est à souligner que l'équipe de ROZON PRODUCTION a été enchantée de son accueil par la population. Certains habitants n'ont d'ailleurs pas hésité à prêter qui une voiture, qui une tortue ou des objets divers. Une constatation s'impose : notre village, sur la voix et la musique de TRENET passe plutôt bien sur nos chaînes de télévision...

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

Plusieurs travaux ont été réalisés en 1993, en voici la liste et leur coût :

La voirie a été refaite en Zone Artisanale et de la Tuilière au Quartier Thibault. Dans ce quartier, comme au lotissement Parraud, l'enrobé a été repris. Total voirie : 350.000 F, dont 153 724 de subventions.

L'aménagement du Parc de la Gare a impliqué la taille de ses arbres. Ils ont été élagués avec l'aide du Parc Naturel Régional du Luberon : total 65 289,30 F (dont 25 000 F pour la commune et 40 289,30 F à la charge du PNR).

Un mur de soutènement pour un chemin communal, coût 26.000 F.

L'étanchéité d'un bassin a été améliorée (15.000 F), et nous avons renforcé la capacité de pompage en eau potable (25.000 F dont une subvention Conseil Général de 6.029 F).

Avec une subvention de l'Etat de 45 891 F, nous avons pu acquérir un camion équipé pour une somme de 138.000 F.

Nous avons acheté quatre conteneurs pour les ordures ménagères (11.000 F).

La Place de l'Église a été recaladée pour 43.537,88 F dont une subvention de 14.100 F de l'Etat.

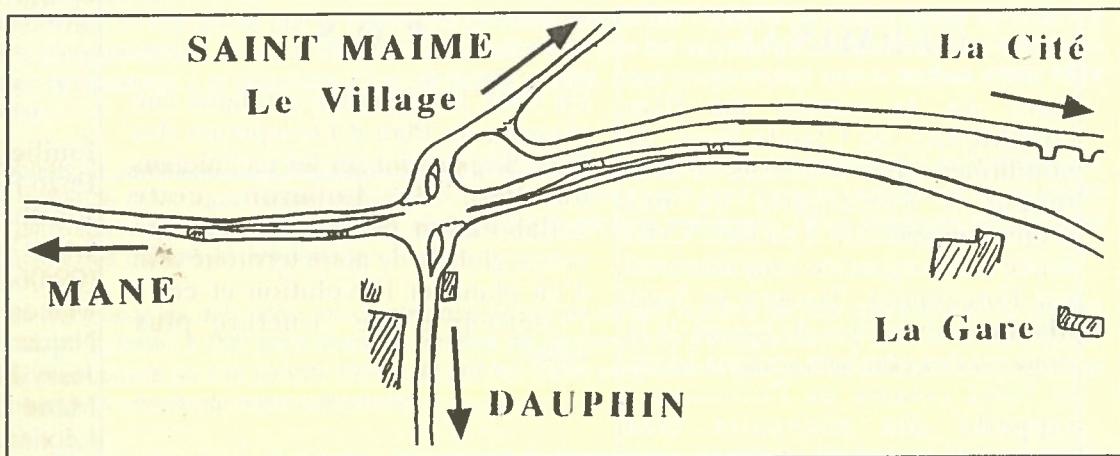
Dans le cadre du Syndicat Intercommunal d'Électrification du cours inférieur du Largue et de l'Encreme, il a été procédé au renforcement du quartier Le Viou avec participation du PDZR (Plan de Développement des Zones Rurales).

Par ailleurs, le SIE devrait démarrer dans l'année les travaux de renforcement des lignes électriques à la Cité.

CARREFOUR DANGEREUX

Le carrefour de la D 13 et de la montée du village est très dangereux. Malgré une vitesse limitée, les accidents sont assez fréquents et souvent très graves. Une circulation importante et un cisaillement des voies font de cette intersection, une des priorités de notre commune. Avec la DDE et le Conseil Général, nous étudions un système de voies de dégagement-présélection qui peut solutionner bien des problèmes.

Nous visons l'amélioration de la sécurité avant tout, mais nous attendons aussi une esthétique soignée. Les acquisitions des terrains riverains sont en cours de négociation, ce qui nous permet d'espérer réaliser cet équipement dans le courant de l'année. Voici le plan de ce futur carrefour.



ACTIVITÉ DU SECRÉTARIAT

En quelques chiffres, l'activité du secrétariat de Mairie pour ce qui est des tâches administratives :

- Cartes d'identité : 13
- Passeports : 8
- Cartes grises : 81

Urbanisme :

- Permis de construire : 9
- Modifications : 2
- Déclarations de travaux : 11
- Certificats d'urbanisme : 13.

BIENVENUE

En septembre, lors de la rentrée scolaire, notre école a accueilli une jeune institutrice. Marie-Françoise FIORI est en charge des petits et elle seconde Rolland LEVET. Bienvenue à Saint Maime.

SALLE COMMUNALE

Le prix de la location de la salle communale est de 300 F.

Cette location, bien sûr est réservée aux seuls habitants de Saint Maime.

BOURSES DE VACANCES

La Municipalité accorde une bourse de vacances d'un montant de 250 F par enfant de moins de 12 ans ayant fréquenté un Centre Aéré d'une commune voisine ou une colonie de vacances.

Cette mesure est valable uniquement aux familles domiciliées à Saint Maime.

JUMELAGE SAINT MAIME - FONTANIGORDA

Nous devons recevoir nos amis Italiens le 1er mai de cette année. Contrariée par le décès de Jacques Sciutti, cette manifestation avait été reportée. En ayant une pensée émue pour l'artisan de ce rapprochement, nous œuvrons aujourd'hui à la continuité de son action. Une place du village portera le nom de Fontanigorda. En réussissant cette manifestation, nous rendrons hommage à Jacques dans un esprit de fraternité qu'il ne renierait pas. Nous gardons l'image de ce travailleur consciencieux, dévoué à son idéal et à sa commune, et que nous retrouvons sur ce cliché pris lors d'un de ses derniers travaux, quand pour l'Entreprise Curnier, il refaisait le parvis de notre Église.



GERMINAL

Lors de la sortie du film GERMINAL de Claude Berri, de nombreux Saint Maimois se sont rendus à Forcalquier où une projection spéciale a eu lieu. Cette soirée a été organisée conjointement par Forcalquier, Sigonce et Saint Maime. L'évocation du travail de la mine ou des combats sociaux (dans le Nord comme en Provence) a rappelé des souvenirs bien émouvants aux participants.

P.O.S.

En 1993, la commune a entamé une révision du Plan d'Occupation des Sols. S'appuyant sur les techniciens du Parc du Luberon, cette collaboration permet d'avoir une vision globale de notre territoire afin d'en planifier l'évolution et ce, à l'intérieur d'une structure plus vaste.

ETAT CIVIL NAISSANCES

Emilie FILIPPA (16/03/93)
Enzo PARODI (22/03/93)
Jonathan GRABIT (14/04/93)
Léonie BRUN-PERASSO (09/06/93)
Manon GOTUSSO (27/08/93)
Najoua LAFHAL (02/09/93)
Jessy PI (24/09/93)
Marie MISTRAL (13/10/93)
Léonard MALABAVE (31/10/93)
Julie BUTCHACAS-CAMPRUBI (22/12/93)

PERMANENCE GENDARMERIE

Depuis janvier, dans le but de se rapprocher des citoyens, la Gendarmerie de Forcalquier assure une permanence le 3ème vendredi de chaque mois de 14 h à 16 h en Mairie.

MARIAGE

Valérie VATAN et François MALABAVE (05/06/93)

DECESES

Jacques SCIUTTI (54 ans)
Catherine AMBROSINO (91 ans)
Angelo PASTORINI (86 ans)

Le Maire et le Conseil
Municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour
1994

Directeur de la Publication
Rolland LEVET